



Marie-Hélène Gaudreau soutient une pétition pour les aînés

Laurentides–Labelle, le 19 mai 2021 – Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle, soutient sa collègue Andréanne Larouche, porte-parole du Bloc Québécois pour les Aînés, qui est la marraine d’une pétition visant à augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti (SRG) pour tous les aînés de 65 ans et plus admissibles.

« Les aînés sont les premières victimes de la pandémie. En plus d’être surreprésentés dans les décès, ils souffrent d’isolement et d’anxiété, et voient leur pouvoir d’achat diminuer. Ils ont reçu une aide ponctuelle et insuffisante pour répondre aux effets de la crise sur leurs finances. En divisant les aînés en deux catégories, les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus, les libéraux laissent tomber plus de 3 millions de personnes âgées. Et, ça, c’est inacceptable pour nous », a expliqué Andréanne Larouche.

Cette pétition s’inscrit dans la suite logique des actions posées par le Bloc Québécois. En effet, rappelons que depuis plus d’un an, le parti martèle l’importance d’une augmentation de 110\$ par mois de la pension de la Sécurité de la vieillesse pour tous les aînés de 65 ans et plus. En février 2021, le Bloc Québécois a déposé une motion demandant une hausse de la pension de la Sécurité de la vieillesse. Cette motion a été appuyée par tous les partis, sauf le gouvernement Trudeau.

Dans le budget fédéral présenté en avril dernier, le gouvernement libéral ne s’en tient qu’à sa promesse de la campagne électorale de 2019 qui propose d’augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse de 10 % pour les personnes de 75 ans et plus.

Les députées ont d’ailleurs rencontré les représentants de plusieurs organismes œuvrant auprès des aînés et le constat est clair : les besoins ne sont pas criants juste à partir de 75 ans, mais bien dès 65 ans. « C’est pourquoi je joins ma voix à celle de ma collègue et des organismes de ma circonscription, pour encourager les Québécoises et les Québécois à faire entendre leur voix. Cette pétition est l’opportunité pour les citoyens de tout âge de faire connaître leur désaccord face à l’absence d’aide pour les aînés de 65 à 74 ans. Nous connaissons tous une personne qui pourrait bénéficier de cette aide. Faisons-le pour eux », a affirmé Marie-Hélène Gaudreau.

« En tant que société, nous avons une dette collective envers les aînés et le gouvernement fédéral doit soutenir ceux et celles qui ont bâti le Québec et le Canada. J’invite toutes les Québécoises et tous les Québécois à joindre leur voix à celle du Bloc Québécois. Travaillons ensemble afin d’améliorer la qualité de vie de tous les aînés de 65 ans et plus », a conclu M^{me} Gaudreau.

La pétition électronique est disponible jusqu’au 9 septembre prochain au : <https://petitions.noscommunes.ca/fr/Petition/Details?Petition=e-3421>

– 30 –

Source :

Maxime Caouette, adjoint de circonscription et aux communications
Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle
maxime.caouette.338@parl.gc.ca
819 507-0122